

nées avant l'adoption de la loi, toute personne dont le père possédait, à l'époque de cette naissance, toutes les qualités d'un ressortissant du Canada, tel que défini en la loi de l'immigration.

On verra, en conséquence, que la nationalité canadienne repose sur divers éléments. Personne ne peut plus être citoyen canadien sans être citoyen britannique reconnu en quelque partie de l'Empire; il fut un temps, cependant, où certaines personnes pouvaient se faire naturaliser au Canada qui ne possédaient pas les qualités de sujet britannique en dehors du Canada. (Voir aussi les statistiques de la naturalisation, chapitre XXIX, "Administrations diverses".)

30.—Citoyenneté des personnes d'origine raciale non britannique et non française, 1931-41

Origine raciale	1931				1941			
	Total	Sujet britannique de naissance ou par naturalisation	Aubain		Total ¹	Sujet britannique de naissance ou par naturalisation	Aubain	
			nomb.	p.c.			nomb.	p.c.
Autrichienne.....	48,639	37,332	11,307	23-25	37,715	33,821	3,890	10-31
Belge.....	27,585	19,295	8,290	30-05	29,711	25,851	3,853	12-97
Tchèque et slovaque.....	30,401	13,560	16,841	55-40	42,912	31,977	10,935	25-48
Finlandaise.....	43,885	21,967	21,918	49-94	41,683	30,001	11,674	28-01
Allemande.....	473,544	408,128	65,416	13-81	464,682	439,677	24,949	5-37
Hongroise.....	40,582	17,581	23,001	56-68	54,598	44,133	10,453	19-15
Italienne.....	98,173	80,829	17,344	17-67	112,625	104,880	7,735	6-87
Hébraïque.....	156,726	129,353	27,373	17-47	170,241	158,821	11,400	6-70
Néerlandaise.....	148,962	133,581	15,381	10-33	212,863	205,232	7,611	3-58
Polonaise.....	145,503	96,759	48,744	33-50	167,485	146,624	20,848	12-45
Roumaine.....	29,056	21,112	7,944	27-34	24,689	22,269	2,418	9-79
Russe.....	88,148	65,358	22,790	25-85	83,708	73,168	10,453	12-49
Scandinave.....	228,049	176,452	51,597	22-63	244,603	221,658	22,895	9-36
Ukrainienne.....	225,113	182,098	43,015	19-11	305,929	277,832	28,069	9-18
Autre européenne.....	40,886	22,666	18,220	44-56	50,482	41,221	9,248	18-32
Chinoise.....	46,519	7,481	39,038	83-92	34,627	8,746	25,878	74-73
Japonaise.....	23,342	15,588	7,754	33-22	23,149	17,171	5,978	25-82
Autre asiatique.....	14,687	13,086	1,601	10-90	16,288	15,533	754	4-63

¹ Y compris citoyenneté "non donnée."

Section 11.—Langue parlée et langue maternelle

Langue officielle et langue maternelle ne doivent pas être confondues. Celle-ci, employée au foyer, est la langue naturelle d'une personne même si, à cause de son âge trop tendre, d'une infirmité ou pour quelque autre raison, elle ne peut la parler, tandis que la langue ou les langues officielles sont celles qui sont reconnues légalement pour emploi général. Ainsi, les immigrés dans un nouveau pays apportent avec eux leur langue maternelle qu'ils continuent de parler à la maison, mais ceci n'a aucun rapport avec les langues officielles de leur pays d'adoption.

Le Canada est officiellement bilingue, les deux langues étant l'anglais et le français. Au recensement de 1941, 1,474,009 personnes ont déclaré parler les deux langues officielles, 7,735,486 la langue anglaise seulement, 2,181,746 la langue française seulement et 115,414 aucune des deux langues officielles.

Le tableau 31 indique la mesure dans laquelle les personnes d'origine étrangère se sont ralliées aux langues parlées par les personnes d'origine anglaise et française au Canada. Au système des écoles publiques revient la majeure partie du mérite